



L a u s a n n e

Au Conseil communal
de Lausanne
1002 LAUSANNE

Lausanne, le 16 décembre 2014
C. 37/4 – TRX/IDAFF 181'559-uc

Réponse à la pétition de M. Alain Bron demandant d'améliorer la sécurité à l'entrée et la sortie du giratoire de la rue de Genève par un marquage au sol des présélections.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le 11 octobre 2013, M. Alain Bron déposait une pétition demandant d'examiner la possibilité d'améliorer la sécurité à l'entrée et la sortie du giratoire de la rue de Genève par un marquage au sol des présélections.

Lors de la séance de la Commission des pétitions du 14 février 2014, celle-ci décidait à l'unanimité de proposer au Conseil communal de renvoyer ladite pétition à la Municipalité pour étude et communication.

S'agissant d'une intervention aisée à réaliser et peu coûteuse, le Service des routes et de la mobilité, qui s'y était engagé lors de ladite séance de la Commission permanente des pétitions, a mis en place, pendant les vacances de Pâques 2014, un balisage répondant aux objectifs visés par le pétitionnaire.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous adressons, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch